

Le Chat Déchaîné

Feuille d'agitation de la Fédération Libertaire des Montagnes #4

Les coopératives, une solution pour la région !

Par Michel Némitz, membre de l'Association « La Ruche Coopérative »

Le 23 septembre 2009 s'est créée à La Chaux-de-Fonds une association pour la promotion des coopératives. Bien qu'il existe de par le Monde et dans nos régions de nombreuses coopératives d'inspirations sociales, nous pensons que nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les possibilités dans ce domaine. A notre avis, la création de coopératives et d'un tissu d'entreprises alternatives est un complément indispensable aux luttes. C'est pourquoi nous avons créé cette association afin d'unir nos forces, nos compétences et nos capacités créatrices dans le but de créer des entreprises dans un esprit coopératif et social.

Création de coopératives dans la région

Les économistes ont condamné les régions périphériques au dépérissement. Si nous ne réagissons pas, leur souhait risque fort de se réaliser. En nous unissant, nous pouvons créer un capital social suffisant pour lancer des projets utiles à la société et fournissant des emplois dans la région.

Les régions progressistes subissent la pression des capitalistes pour qu'elles relaiet la culture dominante de démantèlement social. Avec l'arme de la délocalisation de la fuite des capitaux et de la concurrence fiscale, le libéralisme issu de la « révolution » néo-conservatrice a réussi à donner l'illusion que son modèle était le seul crédible. Cette stratégie leur a permis de sanctionner les avancées sociales en passant par-dessus les Etats et à désarmer les mouvements sociaux encore trop divisés et inorganisés internationalement. Cette mise au pas des Etats a permis aux puissances économiques de gagner une complicité inconditionnelle de la social-démocratie qui n'a pas été la dernière à organiser ce retour au capitalisme sauvage du XIXème siècle, là, où elle était au pouvoir.

Les coopératives sont, après les luttes sociales et les usines récupérées, un bon moyen de résister à cette pression en préservant un tissu socio-économique et une certaine autonomie. Elles permettent notamment :

- De récupérer du pouvoir sur son quotidien.
- D'orienter l'économie dans un sens plus environnementale, équitable et social.
- De créer des lieux de résistances face au libéralisme et ses conséquences sur l'emploi, les conditions de vie, l'environnement et la distribution géographique de l'économie.
- De fournir des emplois aux personnes n'en trouvant plus à cause de leur combativité.
- D'expérimenter et de créer de nouveaux rapports de travail, de gestion et de production.
- De créer des emplois et de les protéger des spéculateurs.

Par contre, les coopératives on leurs limites

La pression du système social et économique sur les expériences alternatives les pousse à rentrer dans le rang et à devenir des entreprises comme les autres. On l'a vu avec les coopératives de consommation (la Coop) dans le passé. Pour éviter la récupération et l'abandon progressif de ses valeurs, le lien avec les mouvements sociaux doit impérativement être maintenu. La pratique de l'autogestion est aussi une bonne protection contre les dérives capitalistes, malgré les difficultés liées à ce mode de fonctionnement dans une culture et un environne-

ment de marché et de hiérarchie. Toutefois, l'économie alternative, même autogérée, en dehors des luttes sociales, ne peut contribuer à un changement du système social à cause de sa dépendance vis-à-vis des réalités économiques, politiques et sociales de son environnement. A l'inverse, sans cette pratique, les luttes sociales se privent d'un point d'appui essentiel en termes de résistance, de d'innovation, de visibilité, de socialisation, d'exemplarité et d'infrastructures. C'est pourquoi nous pensons que les limites que nous citons ne doivent pas nous retenir à emprunter cette voie, mais à faire comprendre la complémentarité et l'imbrication de ses différents modes d'actions sociales.

La Ruche Coopérative

L'Association « La Ruche Coopérative » a pour ambition de récolter des fonds et de rassembler des personnes pour créer un réseau de coopératives. Pour se donner les moyens de ses objectifs, elle envisage de mettre au point un système de crédit et de financement populaire. Elle réunira des informations et organisera des appuis et des formations dans les domaines qu'elle décide développer. Durant nos séances de préparation, nous avons déjà envisagé de nous investir dans les secteurs de l'audiovisuel, des énergies renouvelables et de l'informatique. Il a été aussi évoqué la volonté de mettre sur pied des coopératives de consommation visant à favoriser les petits producteurs, les productions alternatives, les produits locaux ou équitables, tout en défendant l'intérêt des consommateurs.

Comme l'indiquent nos statuts notre but général est de soutenir la création de coopératives à but social et solidaire. Et, plus particulièrement, de soutenir par ce moyen les régions périphériques ou menacées de dépeuplement ou subissant des dégradations sociales ou économiques, afin de préserver les tissus industriels, commerciaux, immobiliers, sociaux, culturels et de préserver les emplois. Elle s'emploiera à améliorer la situation de ces régions par différents moyens. Elle veillera à garder des centres de décisions de proximité. Pour ce faire, elle peut, entre autres, créer ou participer à la création de nouvelles entreprises. Elle favorisera les concepts éthiques, démocratiques, sociaux, autogestionnaires, écologiques, de développement durable et d'amélioration des conditions travail et du cadre de vie.

Si son rayon d'action est prioritairement l'arc jurassien, elle peut déroger à cette limitation géographique dans certains cas exceptionnels définis par l'Assemblée Générale, notamment, pour aider à la création d'un réseau de sociétés partageant des buts similaires.

Il nous faut désormais arriver à faire prendre conscience à une large partie de la population de l'intérêt collectif et personnel qu'elle peut trouver dans l'instrument que nous voulons mettre sur pied. Ainsi, nous pourrions réunir les moyens nécessaires à la création de ces coopératives. Ils ont la puissance de l'argent, nous avons le nombre, si nous sommes unis. Si les salariés, petits artisans, chômeurs, étudiants donnent, ne serait-ce que 100.— Fr. pour former un capital suffisant, nous pourrions commencer à nous donner les moyens pour résister à la crise actuelle et contribuer à construire un autre monde.

Nous appelons toutes les personnes intéressées par nos buts à souscrire à adhérer à notre association ou à nous contacter pour en créer d'autres dans différentes régions où, si elles existent déjà, à se fédérer avec nous.

Pour nous contacter :

Association « La Ruche Coopérative », case postale 2382, 2302 La Chaux-de-Fonds. Ruche.coop@espacenoir.ch 032/ 941.35.35 (Espace Noir, le matin, demander Michel) 078/ 829.07.22. Ccp : 10-238515-9.



Fédération Libertaire des Montagnes (FLM)
CP 569 / 2301 La Chaux-de-Fonds / flm.osl@espacenoir.ch

Les personnes qui désirent afficher ce texte sont priées de le faire aux endroits autorisés

